# Frédéric Taddeï au tribunal de Canal+ (vidéo)

26/01/2014 à 15h09

**Frédéric Taddeï s'explique sur les polémiques autour du choix de ses invités et sur la rumeur de déprogrammation, par France Télévision, de son émission Ce Soir Ou Jamais.**

> *« Tout ça est hors de proportion, il n'y a jamais eu de problème avec Ce Soir Ou Jamais à France Télévision. »*
> *« Marc-Edouard Nabe a publié des dizaines de livres, des milliers de pages, pour lesquels il n'a jamais été condané. »*
> *« Personne dans mon émission n'a franchi la limite du supportable, si c'était arrivé je l'aurais viré immédiatement. »*
> *« L'honneur de ma profession c'est justement que les opinions des uns et des autres ne l'emportent pas sur les débats qu'ils animent. »*

Le Supplément – Canal+ (26/01/2014)